

## **Les nouveaux Balkans<sup>1</sup> face à la postmodernité politique**

Il s'agit ici d'un panorama des Balkans en transition vers un nouveau destin des « Etats de Droit – démocratiques », comportant les mêmes populations qu'avant les événements de 1989, qui intéressent les démographes, mais restructurés politiquement par les nouveaux États, juridiquement souverains, et profilés par les nouveaux régimes - de transition ou de consolidation - démocratique. Mais, avant d'aborder le sujet proposé au fond, quant à la nouvelle « cohabitation » entre la liberté juridique et la démocratie politique, au sein de notre système de référence, qu'il nous soit permis de donner quelques indications sur le sens et la portée des deux référentiels du titre : la postmodernité, au sens politique et juridique de « l'Etat de droit-démocratique » (la nouvelle « appellation contrôlée » de notre système politique et étatique) et les Balkans, au sens géopolitique, plus extensifs que celui des géographes, dans un souci compréhensif, au-delà du descriptif.

### I LA RENCONTRE ENTRE LA POSTMODERNITE ET LES BALKANS

Questions sur un temps fort et un temps mort : peut-on « sauter les étapes » ?

---

<sup>1</sup> Lorsque la DEMOBALK m'a proposé d'ouvrir la session de BUDVA, au Monténégro, le 13 mai 2010, je me suis interrogé sur le type d'intérêt que pourrait présenter un discours de politiste pour une assemblée de démographes ? Rapidement, j'ai cessé de me poser cette question, convaincu que je suis d'abord, et d'une façon générale, des dangers d'une très grande spécialisation dans les sciences de la société et du hiatus aux dimensions parfois schizophrènes qui sépare la tendance à l'hyperspécialisation, dominante dans les faits, par rapport aux discours épistémologiques ambiants sur les bienfaits de la « pluridisciplinarité », « l'interdisciplinarité » ou la « transdisciplinarité ».

Dans ces conditions je me suis proposé d'esquisser un point de vue globalisant sur la nouvelle situation politique de cette région Sud-est de l'Europe et du monde, puisque les Balkans ont été et restent à la croisée des routes stratégiques des puissances régnautes : États ou empires ; européens et asiatiques notamment, mais pas exclusivement. Comment comprendre la Roumanie, sans la Moldavie (liées historiquement, politiquement et culturellement, jusqu'à nos jours roumanophones et roumanophiles) et la Hongrie, sans la Transylvanie, peuplée de plus d'un million de hongrois, dont l'État c'est-à-dire la Constitution fait au Gouvernement l'obligation de veiller à leurs intérêts et à qui il accorde la nationalité hongroise... De même, la Slovaquie avec son importante minorité hongroise (allant jusqu'à plus de 600 000 au moment des « événements »), minorité qui est aussi en Serbie (en Voïvodine), et très active politiquement, militant pour une autonomie de plus en plus « substantielle » de cette province, pour ne pas dire plus. Il y a même un certain sentiment de compassion, voire de responsabilité historique... des élites politiques et intellectuelles européennes vis-à-vis de la Hongrie – « victime du traité de Trianon » !

La postmodernité est d'abord un phénomène culturel, voire civilisationnel, avant de se manifester dans le domaine du pouvoir politique. Elle s'est d'abord manifestée dans le domaine des arts et des lettres, toujours précurseurs ; avant d'englober, plus généralement, les cultures, par hypothèses nationales, et les civilisations, en tant qu'« aires » aux dimensions continentales. Si la modernité a connu son paroxysme pendant la période allant depuis l'Après-guerre jusqu'aux années 70, la post modernité s'installe, elle, avec les années 70, qui désignent notamment le grand virage vers la démocratie libérale, devenue « Etat de droit », comme on le constatera ; à la place de la démocratie politique, voire économique et sociale et de « l'Etat », simplement « légal » -- et non point constitutionnel -- de jadis.

Un certain nombre d'auteurs considèrent que la postmodernité est « indéfinissable », tant ses manifestations sont variables selon les champs sociaux, les périodes, les disciplines, les auteurs et les œuvres. Les manifestations de ce mouvement, sinon de cette mouvance, sont tellement éclatées et multiformes que l'on pourrait penser au « chaos », pour les définir et, par là, expliquer le refus de définir, de certains, du moins. Il y a, malgré tout, quelques « tendances » ou « dominances », dans ce magma phénoménal qu'on appelle la postmodernité, qui nous aident à en saisir l'esprit. La pulsion commune est celle de la déconstruction du passé et même le refus de penser le futur, au nom du culte du présent. Le passé prémoderne, c'est la tradition, avec ses valeurs et ses savoirs, mais qui ne peut plus assurer la pertinence compréhensive, ni la gouvernance du présent. Donc, pas de mission de transmission du passé. Mais la modernité, plus proche, avec son souci du progrès ? L'avenir, lui-aussi, devient, pour le postmoderne, insaisissable et incertain, avec les rythmes exponentiels qui nous régissent désormais ! Par conséquent, NO FUTUR, non plus !

Avec la postmodernité s'installe, donc, « le culte » ou l'idéologie du « présent », que nous avons désigné à l'aide de plusieurs synonymes : « le présentisme », « l'actualisme » ou « le journalisme » ; voire même « l'instantanéisme ». Dans tous les domaines de la représentation ou de la réflexion, c'est le culte de l'urgence qui s'impose, en empêchant la véritable réflexion, qui demande du temps, alors que les sociétés postmodernes sont, précisément, « malades du temps » (Nicole Aubert). Le discours typique, pour ne pas dire unique, opère par « le fait du jour » et non point par « l'idée du jour » ! Le sens attribué au fait du jour, conjoncturel et spécifique, devient, en quelque sorte, le point de vue en fonction duquel on a tendance à réinterpréter l'histoire universelle !...Ainsi, au jour le jour, se déroule le chaos diachronique de la pensée...En valorisant la diversité des faits contre la régularité des modèles, la postmodernité déconstruit la pensée, ou, du moins, une façon de penser, sans pouvoir être sûr aujourd'hui qu'une relève émerge !

Dans sa démarche déconstrutive des idées, modèles et concepts modernes, la post modernité porte dans ses bagages de véritables bombes à fragmentations. Avec la liberté, la fragmentation est l'autre mot clé du discours postmoderne, qui concerne la société et ses institutions ; politiques, notamment, en commençant par les Etats, éclipsés désormais par les Marchés et sujets aux décompositions et scissiparités diverses. Tout en assumant le présent hérité avec les « Puissances » établies, le Marché préfère les petits Etats face aux multinationales... La fragmentation du politique signifie son affaiblissement, sa mise en sourdine qui, à la base, trouve son expression dans le neoindividualisme, alors que le politique implique, au contraire, les entités collectives, et, dans le cas de la démocratie représentative, la seule qui ait pu s'affirmer à travers l'histoire, les représentants, en tant que groupe d'intermédiaires politiques inévitables. Le politique, c'est donc nécessairement le collectif, qui

est menacé par l'atomisation des structures induite avec la promotion idéologique et institutionnelle de l'individuel ; de la personne ou du sujet, qui devient un fait, l'événement ou un problème particulier, dans la transposition politiste ou juriste.

Dans le domaine politique, celui des Pouvoirs et des Etats, comme expressions par excellence du pouvoir politique, la postmodernité occidentale amorce son virage et marque un temps fort au cours de la décade 70-80, avec la grande crise pétrolière de 1973-1974, comparée, alors, à celle de 1929. Celle-ci, on s'en souvient, a nécessité une refonte du système économique capitaliste-libéral et du système politique de l'Etat démocratique. La crise a été interprétée comme conséquence d'un capitalisme débridé, avec un marché insuffisamment encadré par l'Etat et le politique, en général. Là se trouve l'origine d'un nouvel équilibre entre l'économie et le politique ; entre le libéral et le démocratique. L'Etat devient « interventionniste », « dirigiste », puis « planificateur », « souple » ou même « semi-rigide », dans l'Après-guerre 1939-1945, notamment. L'Etat est devenu sinon le Maître, du moins le contrôleur du marché. Le politique prenait le dessus sur l'économique ou, en tout cas, savait et pouvait limiter certains emballements et débordements de la logique marchande au nom de l'Intérêt Général ou du Bien Public, qui ne sont pas nécessairement économiques, ni forcément d'ordre matériel. En somme, c'est la démocratie politique qui cadrait le marché économique en limitant ses excès et en évitant ses perversions.

Après 1974 c'est le virage inverse qui se produit. La sortie de crise est perçue « à l'anglaise » ou « à l'américaine », selon la doctrine Reagan ou « la doctrine Thatcher », par le retour au libéralisme « pur et dur » ou presque, et la critique du trop plein de l'interventionnisme étatique, sinon de « la bureaucratisation de l'économie », la cause profonde de tous les maux de l'économie.

Quant à l'approche des Balkans en tant qu'espace géopolitique et l'autre référentiel du titre, il faut rappeler, d'abord, qu'ils s'écrivent au pluriel, et pas seulement en français. Cette sémantique n'est pas politiquement innocente. Elle exprime un vieux mythe comportant de multiples connotations qui y convergent. C'est d'abord une péninsule dont l'identité politique, voire historique, a été définie en termes de diversité et de conflictualité. Zone tampon, aux carrefours des routes stratégiques et des zones d'intérêts et d'influences des principales puissances, européennes ou mondiales, les Balkans ont été au cours de l'histoire, notamment moderne, perçus comme « la poudrière du monde », de par une démarche de vulgarisation qui a eu tendance à confondre les « coupables » et les « responsables », apparents ou directs ! En tout cas les causes et les prétextes ! Ainsi, par exemple, à l'occasion de la I<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, l'assassinat de l'archiduc d'Autriche par l'étudiant serbe Gavrilo Princip, considéré comme « la cause » de la Grande Guerre, dont la potentialité explosive était, bien avant « l'évènement », inscrite sur le terrain ; dans l'esprit des gouvernants et les scénarii des responsables de politique étrangère

Aujourd'hui, avec l'homogénéisation politique des régimes et un réajustement des frontières étatiques, on aurait pu écrire Balkan, sans s, au singulier, comme la montagne qui lui a donné le nom. Mais les mythes ont la vie dure, et les nouvelles pratiques internationales, tout en reconduisant les vieilles connotations de la « mosaïque balkanique », avec ses nations, nationalités et groupes ethniques, religieux ou linguistiques, « enrichie » et transcendés par des nouvelles configurations étatiques ou subdivision régionales concernant l'Europe Centrale,

non-balkanique, distincte de l'Europe Orientale, ou celle du Sud-est, avec, dans le prolongement de la nouvelle géopolitique fine, les Balkans occidentaux (les États ex-yougoslaves) et les Balkans orientaux (Bulgarie et Macédoine), qui sont les nouvelles références de l'U.E.

Aujourd'hui, et de façon globale, c'est une vision extensive des Balkans qui s'impose, nous semble-t-il, sur le plan géopolitique, dépassant la vision classique de la péninsule stricto sensu, celle des géographes, notamment. A la limite, pour les besoins de l'analyse, c'est-à-dire de la compréhension politique, il faudrait que l'on puisse distinguer les frontières des Balkans selon les problématiques étudiées, car il y a bien des capillarités problématiques (nous tenons beaucoup à cette expression) qui se prolongent, dans l'espace interétatique - territorial, comme d'autres perdurent dans l'espace temporel - historique. C'est notamment vrai pour les diasporas, minorités subsistantes de nos jours dans divers Etats, avec la problématique d'un certain « désenchantement » politique qui a eu pour conséquence la délégitimation des principales instances politiques : l'État, les partis, la classe politique et son discours. Comme conséquence de cette « crise du politique » qui est, à son tour, conséquence de la crise économique. C'est la démocratie, politique par excellence, qui en subit le contrecoup, avec l'affaiblissement de la confiance des minorités. Avec la création des nouveaux Etats, issus des anciennes minorités, les minorités subsistantes, résiduelles, en quelque sorte, sont beaucoup plus limitées ; plus faibles pour se défendre politiquement (sur le plan de l'arithmétique électorale) ou pour intéresser les grands « partis nationaux », voire les Etats étrangers.

A la place du politique, c'est l'économique qui prend la place du paradigme dominant. Avec la valeur de liberté juridique qui se superpose à celle de l'égalité, qui, elle, ne peut être postulée qu'en matière politique. La liberté est devenue, avec le néolibéralisme, le fondement du nouvel ordre général de la concurrence et des libertés individuelles régulées par la norme juridique. La postmodernité politique est précisément le résultat de la restructuration de nos systèmes politiques complexes et, depuis la modernité, composés d'une filière libérale et d'une filière démocratique, fondées, chacune, sur les valeurs propres qui coexistent de différentes façons dans le système (synergie, tension), dans un ordre préférentiel différent (liberté avant égalité ou inverse), tout en se recoupant dans un noyau dur commun, « minimum vital » en quelque sorte. Avec la liberté c'est la norme juridique qui se superpose au vote politique comme référence courante de la légitimité, souvent confondu avec la légitimité !

Arrêtons-nous quelques instants sur le clivage fondateur de nos Etats de droit – démocratiques.

Pour la partie libérale, il s'agit, bien sûr, de la liberté sous tous ses aspects, notamment individuels et concurrentiels. L'égalité vient ensuite, dans sa dimension collective. La liberté appelle la norme juridique qui la consacre et le juge qui la garantit. La liberté, le droit et le juge font ainsi la « sainte trinité » de l'ordre libéral. Pour la partie démocratique de notre système, la valeur fondatrice est l'égalité, considérée comme la condition de la liberté bien ordonnée. L'égalité (one man, one vote) ne peut exister qu'en politique, c'est-à-dire dans et par le suffrage universel démocratique. C'est le vote, c'est-à-dire la majorité, qui arbitre, avec comme une possibilité d'appel, grâce à l'opposition et même, éventuellement, la cassation, grâce au système de la responsabilité politique, c'est-à-dire la destitution ou la dissolution.

La combinatoire entre les deux sous-systèmes qui font notre démocratie « libérale », « constitutionnelle » (l'État de Droit) ou « pluraliste » (l'Etat démocratique- politique) a joué de différentes façons à travers l'histoire, à la recherche d'un équilibre dynamique ou relatif ; en tout cas suffisant pour induire les rééquilibres, lorsque le

système, en tant que tel, bat de l'aile et se trouve en déséquilibre entre ses deux sous-systèmes. Au début, ce fut le libéralisme économique, puis politique, avec la révolution de 1789. Puis, tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, le politique est venu prendre sa place, au côté du juridique, mais au service de l'égalité, en faisant un mariage de raison avec le libéralisme ! Puis, au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, depuis l'Entre deux guerres mondiales, c'est la démocratie politique et la légitimité électorale qui ont prévalu sur le droit libéral et le régime des libertés publiques. Et, enfin, avec les années 1970, c'est le néolibéralisme, avec son économisme (le marché), son néo-individualisme (les droits fondamentaux de la personne, de l'individu, alias « droits de l'homme ») qui s'imposent, en faisant régner la postmodernité dans tous ces états politiques, juridiques et économiques, mais aussi dans la culture. Politiquement d'abord, le pouvoir c'est-à-dire l'État est tenu davantage à distance (sauf en cas de besoin, ponctuellement, lorsque le jeu libre du marché s'avère défaillant). C'est l'Etat modeste qui est à la mode du jour. Il se voit tenu d'observer les « lois du marché ». Ainsi, le néo-libéralisme entraîne une atomisation de la société politique, dont la finalité se confond avec les moyens: le respect des libertés publiques - individuelles, surtout. C'est, aussi, la nouvelle promotion de l'opinion publique (à la place du corps électoral, ou en concurrence avec lui) et de la citoyenneté – en tant qu'espaces des droits individuels – aussi. Avec, au bout, le souci du sort des minorités (small is beautiful) qui respectent davantage les individus en tant que tels, alors que la majorité exposerait au risque d'arbitraire, et que l'individu se noie dans la masse...

Sur le plan juridique, c'est la norme et, ici, plus spécifiquement, la norme constitutionnelle qui est, en tant qu'expression de l'État de droit, le principal promoteur et garant de la liberté, à travers le juge, en dernière instance.

Mais le genre profond du libéralisme étant d'abord économique, avant de devenir politique (comme illustré à travers l'histoire des faits, puis des idées), il n'est pas étonnant de constater l'emprise de l'économique (sous la bannière du sacro-saint « Marché ») sur tout le reste et le politique d'abord !

Ceci est observable dans le parcours postcommuniste de nos pays balkaniques, où le modèle de la démocratie occidentale était perçu comme celui de la Liberté (politique) et du Bien-être (matériel). Entre la promesse de la liberté et l'espoir de l'aide et du développement économique rapide, la démocratie politique avait peu de place. La liberté d'expression et le multipartisme, comme son débouché politique, suffisaient pour un ordre libéral minimal, alors que l'expérience historique et comparée nous enseignent que c'est la qualité du jeu de la démocratie pluraliste qui est la garantie structurelle- réelle et durable - de la bonne gouvernance libérale. La délibération et le vote sont conditionnés par un régime libéral, il est vrai, mais la sauvegarde du bon exercice de la liberté est dans les procédures démocratiques ; dans la qualité et l'esprit de leurs usages.

C'est en cela que la postmodernité, sans modernité aboutie au préalable, peut poser des problèmes, comme chaque fois que l'on saute ou que l'on sacrifie une étape, en accélérant le processus, c'est-à-dire en « bâclant » le travail de construction et le temps d'assimilation culturelle.

Dans les pays démocratiques « occidentaux », notamment européens, l'exercice séculaire de la démocratie libérale a induit une culture politique qui fait aujourd'hui un certain contrepoids au libéralisme juridique et économique qui a mis en sourdine le jeu politique – pluraliste de la démocratie. Dans les pays balkaniques, par contre, il n'y a pas de tradition, d'acquis culturel démocratique suffisant à cet égard, et le déséquilibre néolibéral risque de peser sur la consolidation de la démocratie politique qui est, elle-même, la garante structurelle, systémique de l'effectivité libérale de l'État de Droit. Pas d'État de droit réel sans démocratie pluraliste

performante. Là apparaît une certaine fragilité dans la consolidation des jeunes démocraties balkaniques. Notamment quand à la crédibilité profonde des partis politiques, sans enracinement identitaire et quand à la légitimité des élections, face à la norme standardisée plutôt exogène, européenne ou internationale qui, curieusement, finit par s'imposer avec plus d'efficacité, probablement parce qu'elle est souvent liée à une aide et au soutien qui l'accompagne ou la menace d'une sanction – lato sensu – en cas de non application.

## II LES BALKANS AU SEIN DU NOUVEAU CONTEXTE INTERNATIONAL

Une région démocratisée, voire européanisée. Mais la prudence analytique s'impose.

Un certain optimisme libéral, pacifiste et juriste, qui fait partie de la pensée unique postmoderne, doit, cependant, s'accompagner de la vision critique, qui est la seule qui donne la légitimité analytique, en permettant une évaluation plus équilibrée des choses.

L'environnement international ou « la pesanteur géopolitique » ont toujours été des variables importantes dans l'explication des systèmes politiques des États. Aucun n'y échappe, même pas les « grandes puissances » ; à fortiori les petits États comme, dans l'ensemble, les États balkaniques. Au cours d'une longue histoire multiséculaire, ceux-ci ont eu à négocier ou à subir leur situation géopolitique en tant que « KRAJINAS »<sup>2</sup>, premières lignes frontières, militairement renforcées face aux puissances ennemies ou adversaires, voire simplement concurrentes. Les Balkans ont ainsi été au carrefour des continents (Europe/Asie), des « blocs » internationaux de « l'Est » et des coalitions de « l'Ouest », pour n'invoquer ici que le dernier grand épisode de l'Histoire, celui du « rideau de fer » et du « mur de Berlin ». Souvent les États et les peuples ont dû subir les régimes non démocratiques qui les conditionnaient par une culture d'inculcation à l'hostilité et parfois à la haine de l'autre, voisin ou autrement proche.

C'est ce long passé politique, qui a fini par secréter une culture « involontaire », mais marquante – finalement, et où la diversité est vécue comme l'adversité. Les vieux mythes, récemment encore recyclés avec les guerres yougoslaves – évoquent en ce sens « la poudrière » et « la mosaïque » balkanique, la région par laquelle le malheur arrive...

C'est pourquoi jamais une organisation régionale des Balkans n'a pu aboutir, alors que l'idée politique était souvent « dans l'air », au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, notamment, comme souci d'auto-défense régionale ou volonté de soumission par une puissance extérieure.

Plus souvent l'objet de la compétition entre les puissances régnautes que sujets des relations internationales, les États balkaniques ont été des instruments politiques, voire militaires, des puissances extérieures, et, certains, parfois, des boucs émissaires idéologiques. Tout cela a induit une culture, c'est-à-dire un type de mentalité, forgée par l'habitus peu prédisposée à la démocratie pluraliste.

Avec le tournant historique des années 1990, la situation change radicalement. Il y a une homogénéisation démocratique des régimes étatiques et une unification géopolitique de la région. Tous les États balkaniques sont devenus des « jeunes démocraties » en construction, plus ou moins avancées et en voie d'intégration, plus ou

---

<sup>2</sup> « pays de marché », « zone-tampon » ou « zone-frontière », militairement consolidé pour servir de « ligne de défense » aux différentes puissances du moment.

moins poussée de l'ensemble occidental, et plus particulièrement européen (U.E.). Bien sûr, tous ne sont pas membres de l'U.E, ni de l'O.T.A.N., mais, pratiquement, tous sont candidats à l'adhésion,<sup>3</sup> réels ou potentiels.

Les Balkans semblent désormais assez substantiellement pacifiés, car, jusqu'à présent, « les démocraties ne se font pas la guerre », comme l'affirment certains historiens et internationalistes, notamment. Cet environnement international et régional favorable n'exclut pas la possibilité, voire la plausibilité de futures conflictualités locales ou spécifiques, qui peuvent apparaître même au sein de l'U.E., comme on peut le constater aujourd'hui (en Belgique ou en Espagne, par exemple). Mais, au vu d'un contexte général, ces « écarts » éventuels semblent devoir pouvoir être réglés par le jeu en quelque sorte spontané du nouveau système démocratique, qui, par vocation, est ouvert et susceptible d'auto-réajustement ; éventuellement soutenus par l'environnement international proche et favorable, qui est le sien.

Les États et les organisations qui ont eu un rôle actif au cours de la transition difficile, pour ne pas dire tragique, de l'ex-Yougoslavie auront, avec d'autres, éventuellement, des rôles différents à jouer au sein de la région, qui porte déjà les signes des zones d'influence préférentielles et concurrentielles. Les E.U, l'Allemagne, la France, la Russie, la Grande-Bretagne et même la Turquie sont, parmi les acteurs extérieurs, les intervenants principaux. Ils ont des enjeux et des approches différenciés et le « principe de réserve critique » oblige déjà à ce titre à s'intéresser aux fragilités de la zone des Balkans. Les minorités nationales qui subsistent, après la vague promotrice des nouveaux États, sont parfois importantes et politiquement, pour ne pas dire nationalement, militantes ; comme les Albanais de Macédoine et les hongrois des États balkaniques du nord.

Les deux paradigmes, à la fois interactifs et déterminants sont ici : l'ordre interne des États et celui de la société internationale. La consolidation démocratique poursuivra-t-elle son développement conforme et la société internationale, pourra-t-elle passer de la bipolarité, voire monopolarité, à une multipolarité équilibrée, dépassant le relatif chaos du présent, en desserrant une certaine contrainte conformisante de la « communauté internationale » et en permettant ainsi une plus grande place à l'endogène ?

Mais, plus que cela, les États fragiles ou pas encore juridiquement ou politiquement stabilisés, comme la Bosnie ou le Kosovo, voire la Macédoine, sont encore les foyers de tensions sérieuses, pas toujours seulement latentes.

La situation actuelle, malgré un optimisme typique de la postmodernité, oblige à s'intéresser aux fragilités réelles et potentielles des Balkans. Les États nouveaux et les frontières dessinées, tout en stabilisant la situation présente, ne sont pas exempts d'ambiguïté qui, dans une hypothèse plus pessimiste, voire réaliste, qui ne doit pas être exclue, pourraient s'aggraver en faisant monter en puissance les tensions ou les conflits récurrents – type qui ont tant marqué l'histoire des Balkans. Les États fragiles, pas encore stabilisés juridiquement ou politiquement, comme le Kosovo ou la Bosnie, éventuellement la Macédoine, voire la Moldavie, toujours liée en fait à la Roumanie, sont là pour nous inciter à la vigilance analytique et à la prudence théorique.

Les deux paradigmes déterminants et interactifs sont ici : l'ordre interne des États et celui de la société internationale. La consolidation démocratique des États poursuivra-t-elle son développement conforme jusqu'à enraciner la démocratie dans la culture profonde des sociétés concernées ? Car le nouvel État de droit a besoin

---

<sup>3</sup> Albanie, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

d'être consolidé politiquement par la démocratie politique, tout comme celle-ci a besoin de l'enracinement culturel.

Et la société internationale, pourra-t-elle passer de la bipolarité d'Après-guerre à une multipolarité équilibrée, dépassant le relatif chaos actuel, en s'ouvrant davantage à la négociation et au compromis (par le vote ou le consensus), c'est-à-dire à la régulation pacifique et juridique des conflits ? Quelles sont d'autres limites, d'ordre interne, à la stabilisation de la région ? La mutation culturelle s'accélère-t-elle aussi avec les rythmes postmodernes ?

### III LES BALKANS A TRAVERS LES NOUVEAUX REGIMES

Des Etats de droit – démocratiques. Plus libéraux que démocratiques ?

Nous avons déjà évoqué l'idée sur la dualité fondamentale de notre modèle référentiel quant au système qui nous régit désormais: « l'État de Droit - démocratique », à la place de la « démocratie pluraliste » de naguère ou de la « démocratie libérale », plus traditionnellement. De plus en plus le qualificatif « démocratique » disparaît de la formule stéréotype qui n'invoque plus que l'État de Droit, la démocratie en est, dit-on souvent, partie intégrante, parmi les autres, comme le contrôle de la constitutionnalité ou les libertés fondamentales... Elle va de soi, avec l'État de droit, dit-on, sauf que la démocratie ne s'affiche plus comme telle ; elle est d'abord privée d'adjectif valorisant, puis éliminée comme substantif de « l'appellation générique ». L'Etat de droit devient en quelque sorte le seul nom du modèle politique occidental, après l'installation du néolibéralisme, lui-même expression de la postmodernité politique

Il s'agit de rappeler ici le phénomène général, avant d'en évaluer les connotations plus spécifiquement balkaniques.

Sur le plan juridique - formel et en matière des libertés et des droits de l'Homme, nos pays balkaniques sont bien avancés et, pour ainsi dire, « européanisés » ; même ceux qui ne sont pas dans l'U.E., mais qui sont, pour l'essentiel, standardisés en tant qu'Etats de droit. Cependant, comme déjà évoqué, la démocratie politique qui fonctionne dans le cadre du système complexe qui est le nôtre doit suivre l'évolution juridique, en fournissant en quelque sorte, la substance politique légitime pour les normes légales et les décisions politiques légitimes.

Pour cela, ses instances représentatives (partis et Parlement, notamment), les procédures de délibération, c'est-à-dire de négociation et de compromis doivent être perçues comme légitimées pour être efficaces, c'est-à-dire obéies dans les conditions voulues de « bonne rationalité » et la « libre volonté ».

Si le XXème siècle a été celui de la « démocratie libérale », devenu « pluraliste »<sup>4</sup>, notamment depuis l'Entre Deux Guerres et jusqu'à la crise de 1973, depuis la décennie des années 1970, il se produit une inversion de l'ordre des valeurs et des procédés qui les mettent en œuvre (juridiques et politiques) : c'est la composante

---

<sup>4</sup> En passant de la forme individualiste à la forme pluraliste, exprimant les instances collectives, en tant que telles (partis, associations politiques diverses, ensembles différenciés par les idées politiques (courants, familles, tendances...).



libérale qui s'impose, avec force, à la composante démocratique, en provoquant un déséquilibre de type nouveau et à un degré nouveau.

En promouvant ces propres valeurs et technologies institutionnelles, le néolibéralisme a éclipsé, pour ne pas dire en partie stérilisé la démocratie dans le nouveau rapport de forces, alias nouveau rapports de valeurs ou hiérarchie des légitimités. Par exemple, la synergie qui a pu auparavant jouer entre la liberté et l'égalité s'est transformée en un libéralisme hégémonique dont souffre l'égalité, qui – fondamentalement – ne peut se faire valoir que par la voie du politique et la fameuse « égalité devant le suffrage universel ».

Dans tous les cas, aussi bien dans les « vieilles » que dans les « jeunes » démocraties, ce phénomène est manifeste, mais avec des conséquences ou des risques inégaux. Dans les « vieilles démocraties », protégées par la culture politique c'est-à-dire démocratique – traditionnelle, pour ne pas dire séculaire - le déséquilibre est moins destabilisant. Pour les « jeunes démocraties » balkaniques, le problème se pose avec davantage d'acuité. La consolidation du système passe par la cristallisation des identités politiques, surtout partisans, qui sont encore et souvent des émergences récentes, plus ou moins inventées ou improvisées dans l'urgence du processus de transition ou, alors, des récurrences historiques, exhumées du passé, sans une suffisante acculturation à la modernité, voire – surtout - à la postmodernité néolibérale, avec son souci économiste du marché et de ses « lois », désormais transférées au politique. Dans les démocraties historiques le « désenchantement démocratique » est venu longtemps après l'enchantement... Dans le postcommunisme les choses se sont passées très rapidement et de façon assez paradoxale, quant aux représentations collectives. En 1989, le mot – clé était celui de la liberté. On parlait alors du « désir de liberté » ; mais dix ans après, c'était la démocratie qui était mise en cause, sans qu'on lui ait laissé le temps de s'installer et de produire ses effets...

L'État, les partis, les élections, les majorités et les institutions, en tant qu'expressions du politique, c'est-à-dire de la démocratie, paraissent en perte de crédibilité, alias légitimité. Alors que, précisément, il s'agit de la démocratie stricto sensu, qui est la logistique des libertés ; leur garantie durable.

Un certain décalage entre le volet libéral du nouveau système de l'État de Droit, avec les libertés au statut constitutionnel et aux garanties juridictionnelles renforcées et les institutions démocratiques- pluralistes, telles qu'elles fonctionnent dans les faits, doit faire l'objet de l'attention de l'analyste, comme de l'acteur politique, car la réussite du nouveau transplant est globale ou elle n'est pas. Tout déséquilibre accentué, à ce niveau fondateur du système, est inducteur de perversions et l'aspect formel ou symbolique des nouveaux régimes ne suffit pas à la longue. La démocratie, doit, en aval, permettre un usage conforme de la liberté, pour construire une culture politique, par laquelle la démocratie se consolide.

Le moment historique que traversent les Balkans du point de vue politique ou systémique, en ce début de XXIème siècle, se place sous le signe de la « consolidation démocratique ». Or, après toutes les formes juridiques qui encadrent la vie politique et les premières lancées du jeu démocratique – pluraliste, c'est la bonne

construction de la culture politique<sup>5</sup> qui devient le paradigme primordial : le bon usage des libertés politiques et du jeu pluraliste.

Le rééquilibrage entre le souci des libertés individuelles et celui de la pertinence du jeu politique – pluraliste, implique d'abord la crédibilité, c'est-à-dire la légitimité et par conséquent l'efficacité du politique à travers ses principaux paramètres : l'État et ses institutions, les partis politiques et les élections notamment. A l'époque postmoderne, la démocratie pluraliste, qui est toujours et peut-être plus que jamais notre modèle de référence « en vigueur », semble menacée de l'extérieur et de l'intérieur : par la mondialisation – surtout économique, qui entame la souveraineté politique des peuples (c'est-à-dire des États) et la perversion démagogique, qu'induit la tendance à la prépondérance de l'opinion publique sur l'opinion électorale : celle-ci étant de plus en plus souvent perçue comme une expression de l'opinion électorale,<sup>6</sup> par d'autres moyens...

En dehors du problème général de l'hégémonie du néolibéralisme, qui appelle le « contre-système » démocratique, c'est-à-dire le renforcement de l'État politique – démocratique par rapport à l'État de Droit – libéral qui est la phase que traversent les démocraties en général. Ce rééquilibrage présente, dans les Balkans, d'autres utilités spécifiques : les États encore fragiles pourraient ainsi ressourcer leur légitimité internationale et interne, par rapport à leurs voisins (KOSOVO) et leurs sociétés civiles (BOSNIE).

Le destin de la démocratie dans les Balkans est, par conséquent, étroitement lié aux destins des États, en tant que tels<sup>7</sup>. Et, inversement, le destin durable des États, qui sont encore jeunes, fragiles, ou faibles, dépend du succès de leurs nouveaux régimes – démocratiques.

En effet, la logistique des puissances et des organisations occidentales et européennes ne joue qu'en faveur des démocraties crédibles. Et au contraire... Or le principal problème que rencontrent certains États balkaniques c'est celui du statut politique des minorités (nationales, ethniques, linguistiques et... en somme culturelles). Après qu'une partie du « problème minoritaire » ait été réglé par la création des États – nations nouveaux (les six ex – républiques Yougoslaves et le Kosovo, la Tchéquie et la Slovaquie), une partie importante de la question minoritaire a été résolue. D'autant plus que les États de droit - nouveaux, ont eu à prendre les engagements constitutionnels quant aux statuts des minorités et le respect de leurs droits fondamentaux. De surcroît, les nouveaux États, tout comme les nouveaux régimes, ont été amenés à signer et à ratifier les

---

<sup>5</sup> En effet, le modèle de l'État de Droit démocratique qui nous inspire et auquel on se réfère (légitimation oblige), implique une culture politique et juridique adéquate, quant aux valeurs et les principes qui sont dans ses fondations et « l'esprit des institutions ». Mais le grand génie de la démocratie libérale est dans son ouverture. Cette culture spécifique s'articule aisément sur des cultures nationales ou des civilisations continentales très différentes (l'Inde, le Japon, la Scandinavie et le monde anglo – saxon, comme le monde latin...).

<sup>6</sup> Qui est, par définition, conjoncturelle et superficielle ; le reflet d'un instant sur un thème précis, sans délibération c'est-à-dire sans débat systématique, généraliste, entre les principaux courants d'idées, etc., etc.

<sup>7</sup> Jusqu'à une époque récente, où la sémantique de la « globalisation » s'est imposée comme synonyme de la mondialisation, l'expression la « société globale » était réservée aux sociétés des « États nations », comme les ensembles politiques les mieux intégrés. Le principe de la souveraineté étatique en a résulté, avec comme illustration l'adage du premier temps historique : « le roi (lire l'État) n'a pas d'égal dans le Royaume, ni de supérieur à l'extérieur du Royaume ».

conventions européennes – notamment, sur les droits des minorités. Finalement, les droits et les libertés des diverses minorités résiduelle sont bien protégées juridiquement. Les exigences de l'État de Droit libéral – formel – sont aujourd'hui conformes aux exigences européennes. C'est la partie politique et démocratique du système qui laissait souvent à désirer, quant à leur enracinement et efficacité massive.

Une fois que les membres des groupes minoritaires résiduels pouvaient jouir des droits personnels, il restait la question de la capacité politique de se mobiliser et de peser dans l'aménagement des institutions de la cité ou l'adoption des politiques publiques destinées à promouvoir leurs cultures. La faiblesse de leurs ressources politiques, de leur représentation au sein des instances étatiques de gouvernement, devient le nouvel obstacle ; la nouvelle revendication minoritaire. D'un côté, leur représentation dans les organes centraux des États est souvent plus symbolique qu'opérationnelle. Alors que, de l'autre côté, souvent elles ne désirent pas s'assimiler culturellement à la société d'accueil. Dans cette hypothèse, seule la crédibilité renforcée du côté des ressources démocratiques semble ouvrir la voie au développement des minorités dans toutes leurs identités. Lors des délibérations des politiques publiques, lors des votes, lorsque la cause minoritaire est défendue par les acteurs politiques nationaux au nom de l'intérêt général, etc, etc.